



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E65132

VALABLE JUSQU'AU 06/06/2025

ÉDITÉ LE 23/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1978

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 19/03/2003
150 225

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT MALO 895880474

Siret : 895 880 474 00047

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 0002061-1

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 10108064104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 10108064104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Raison sociale : TERCY LEVILLAIN

2 RUE AUGUSTIN FRESNEL
ZI NORD
CS 21728

35417 ST MALO CEDEX

Téléphone : 02 99 82 50 50

Portable :

Site Internet : www.tercy-levillain.com

E-mail : contact@tercy-levillain.com

Responsabilité légale :

LEVILLAIN HANS PRÉSIDENT / HK BL PRÉSIDENT / BENYELLES KHALIL PRÉSIDENT

Fax : 02 99 82 25 75

Effectif moyen : 64

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	01/07/2022
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	27/10/2023
9112	Agencement (Technicité confirmée) Mention RGE	27/10/2023
9142	Fabrication et pose de vérandas à structure aluminium Mention RGE	07/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/07/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/07/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	01/07/2022
o Isolation des combles perdus	01/07/2022

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE
167 RUE DE LORIENT
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.